



COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



CHAMPIONNAT FEDERAL 2024 : **Quadrettes VETERANS**



1 ^{ère} phase		
Lieu	GENELARD	
Date et heure	04/06/2024 à 8h	
Nb qualifiés	4D* : 8 équipes qualifiées pour la 2 ^{ème} phase	OPEN* : 8 équipes qualifiées pour la 2 ^{ème} phase
Informations diverses	Engagement de 30 €/équipe Les factures seront transmises par le CSB71 aux A.S.	
Mode de compétition	En poules, cadrages éventuels après les poules 13 points ou 2h de jeu	
Réglementation	Les 4 ou 5 joueurs de l'équipe doivent être licenciés à la même ASB ou ESB. Championnat réservé aux joueurs ayant au minimum 60 ans cette année (nés en 1963 ou avant pour cette saison). Tenue uniforme (haut obligatoire) pour toute l'équipe. Licence en règle obligatoire. Cadre de jeu à respecter (idem féminines)	
Composition des équipes	4D* : Equipée composée de 4 ^{èmes} divisions, 1 seul 3 ^{ème} division autorisé	OPEN : Composition des équipes libres (toutes divisions)
Indemnités	20 € par partie <u>jouée</u> et gagnée en poule ; 25 € : cadrage	
2 ^{ème} phase		
Lieu	GENELARD	
Date et heure	06/06/2024 à 8h	
NB Qualifiés	4D* : 2 qualifiés	OPEN : 1 qualifié
Mode compétition	En poule + 1 partie qualificative (en croisant les poules)	En poule + 1 partie éliminatoire + 1 partie qualificative
Indemnités	20 € par partie <u>jouée</u> et gagnée en poule ; 25 € : 1 ^{ère} partie après les poules ; 30 € : 2 ^{ème} partie après les poules.	

NOTA : le mode de compétition est susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'inscrits.



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com



@csb71